

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
VERSAILLES
8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -
SECRETARIAT DU MINISTÈRE PUBLIC
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

CSS AFM

L'Officier du Ministère Public
à
*MAITRE YOHAN DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS*

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Nous accusons réception de votre réclamation formée auprès du Ministère Public des Yvelines, au profit de votre client(e), prévenu(e) d'avoir commis les infractions ci-après rappelée :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2**

- C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

par procès verbal n°

dressé par

en date du
avec le(s)

véhicule(s) immatriculé(s) :

1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2**

- C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

par procès verbal n°

dressé par

en date du
, avec le(s)

véhicule(s) immatriculé(s) :

A cet égard, je vous informe que les éléments portés à la connaissance de l'Officier du Ministère Public permettent le classement sans suite de cette contravention.

Le dossier de votre client est définitivement clos au sein de notre service.

Un avis d'annulation de la majoration a été envoyé à la trésorerie Yvelines amendes de Guyancourt.

Si la somme majorée a déjà été encaissée, elle vous sera remboursée dans un délai de trois mois. Dans le cas contraire, je vous invite à prendre attache auprès de la Trésorerie Yvelines Amendes de Guyancourt par mail à t078065@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD,
le 30/01/2026

